

**Présents** : Bruno GUIDON, Nicole BERNARD-BERNARDET, Benoît CLAVEL, Christophe GEORGES, Frédéric GILSON, Corinne GOBBER, Nadia JOSSERAND, Julie LATHUILLE, Jean-Claude LOYEZ, Philippe ROISINE, Jean-Luc THIAFFEY-RENCOREL.

**Absents** : Dorothée KNOEPFFLER-CARMINATI (excusée), Stéphane PACCARD.

Nicole BERNARD-BERNARDET est désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte-rendu du dernier conseil,
- 2) Finances : \*Vote des subventions
  - \* Vote du taux des taxes locales
  - \* Produits en non-valeur
  - \* Demandes de subventions
  - \* Approbation des comptes administratifs 2017

- \* Approbation des comptes de gestion 2017
- 3) Motion de soutien pour l'Agence de l'Eau,
- 4) Programme de travaux forêts,
- 5) Informations et questions diverses

|      | <i>Points abordés</i>                             | <i>Décisions prises</i>  | <i>Points à revoir</i> |
|------|---|--|------------------------|
| 1    | Approbation du compte-rendu de la dernière séance | Avis favorable   |                        |
| 2 a) | Vote des subventions                              | Avis favorable pour les subventions suivantes :<br>Banque alimentaire 70,00 €<br>Coopérative Scolaire 450,00 €<br>Sou des Ecoles 400,00 € et une gratuité de salle des fêtes<br>Club « Lou Z'Amojeux » 200,00 €<br>Association « La Farandole » (CLSH et crèche) 15.200,00 €<br>Amicale des Sapeurs Pompiers du Bouchet 430,00 €<br>Amicale des jeunes : 1 gratuité de salle<br>TAC : 500 € et une gratuité de salle<br><b>soit au total 16.850,00 €</b> |                        |
| 2 b) | Vote du taux des taxes locales                    | Avis favorable pour les taux suivants :<br>Taxe d'habitation : 19,50 %<br>Taxe foncière bâti : 13,35 %<br>Taxe foncière non bâti : 77,00 %   |                        |
| 2 c) | Créances en non-valeur                            | Avis favorable pour la créance admise en non valeur :<br>- au budget annexe de l'eau pour un montant de 27 €.  |                        |

|      |  |   |  |
|------|--|---|--|
| 2 d) | Avis favorable   | Pour les demandes de subventions suivantes :<br>- une auprès du Conseil Départemental (FDDT) pour le projet de réhabilitation de l'école<br>- une auprès du Conseil Départemental (Amendes de police) pour les passages surélevés et les marquages du Chef-Lieu et du Col du Marais<br>- une auprès du Syane (appel à projets énergies 2018) pour la réhabilitation de l'école. |  |
| 2 e) | Vote des comptes de gestion 2017   | Avis favorable  |  |
| 2 f) | Approbation du compte administratif budget annexe Gîte de Praz D'Zeure 2017  | Avis favorable pour un résultat de fonctionnement de + 2.929,26 € et un résultat d'investissement de + 8.831,20 €   |  |
| 2 f) | Approbation du compte administratif budget annexe Eau et Assainissement 2017 | Avis favorable pour un résultat de fonctionnement de +21 962,37 € et un résultat d'investissement de + 32 380,86 €  |  |
| 2 f) | Approbation du compte administratif budget principal 2017                    | Avis favorable pour un résultat de fonctionnement de + 79 734,98 € et un résultat d'investissement de + 9 638,76 €  |  |
| 3    | Motion de soutien à l'Agence de l'Eau  | Avis favorable  |  |
| 4    | Programme de travaux en forêt 2018   | Avis favorable pour <u>en fonctionnement</u><br>Entretien de périmètre par traitement manuel sur la parcelle 21 pour un coût de 3.457,00 € HT,<br>Abattage, façonnage, débardage de la parcelle 32 pour un coût de 5.773,00 € HT.   |  |

## RELEVÉ DES DÉCISIONS

|      | <u>Décisions prises</u>   | <u>Qui ?</u>    | <u>Fait quoi ?</u>                                 | <u>Comment ?</u> | <u>Pour quand ?</u>         |
|------|---|-----------------|--|------------------|-----------------------------|
| 5 a) | Demander au juriste de la chambre d'agriculture pour convention pluriannuelle | Le Maire        | Demande si possible de faire un convention d'un an | Par tél          | Le plus rapidement possible |
| 5 c) | Aller voir le chemin de Praz du Feu   | Frédéric Gilson |  |                  | Le plus rapidement possible |

### 2. Finances

#### *a) Vote des subventions*

Le Maire fait part aux membres du conseil municipal les différentes demandes reçues en mairie mais aussi les propositions faites par la commission des finances.

#### *b) Vote du taux des taxes locales*

Le Maire fait part que l'Etat n'a toujours pas fait parvenir les prévisions des bases pour le calcul des taux. Il convient de se baser pour choisir sur les bases 2017.

#### *c) Créance en non valeur*

c'est un impayé pour lequel toutes les voies de recouvrement ont été utilisées. Il convient de l'admettre en non valeur.

Pour indication : si les protagonistes se présentent au Trésor Public, cette dette peut être réclamée. La créance n'est pas éteinte.

#### *d) Demandes de subvention*

Le Maire propose de demander trois subventions :

- une auprès du Conseil Départemental (FDDT) pour le projet de réhabilitation de l'école
- une auprès du Conseil Départemental (Amendes de police) pour les passages surélevés et les marquages du Chef-Lieu et du Col du Marais
- une auprès du Syane (appel à projets énergies 2018) pour la réhabilitation de l'école.

### 3. Motion de soutien à l'Agence de l'Eau

L'Association des Maires de France propose de prendre une motion de soutien pour les Agences de l'Eau car l'Etat a décidé de les mettre à contribution.

En contrepartie les agences de l'eau ont baissé leurs aides et notamment les opérations de réhabilitation.

### 4. Programme de travaux forêt

Le garde ONF a présenté les travaux proposés pour l'année 2018 lors de la dernière réunion du conseil municipal. Il convient maintenant de choisir.

### 5. Informations et questions diverses

#### *a) Praz D'Zeures*

Une rencontre est organisée le samedi 17/03 à 11h00 en mairie avec un postulant.

Il a été demandé auprès de SVP, assistance juridique de la commune, si on pouvait faire une convention d'un an. Ce n'est pas possible, en revanche il est possible de mettre des conditions suspensives.

#### *b) Chemin de Praz du feu*

Les intempéries ont endommagé le chemin.

#### *c) Travaux voirie Montaubert*

C'est le bureau d'études Hydrétudes qui a été retenu pour les travaux de la route.

#### *e) Réhabilitation école*

Un nouvel avenant a été réalisé.